



NETILAT YADAÏM Ablution des mains avant le repas

LE SECRET DE LA RICHESSE : SE LAVER LES MAINS AVANT DE PASSER A TABLE

L'origine de cette mitsva dans la Tora :

Pour assurer leur service dans le temple, les *cohanim* devaient se laver les mains et les pieds. Ils se lavaient aussi les mains avant de consommer la *térouma*, afin de ne pas rendre impure la *térouma*.

On fait allusion à cette mitsva dans la Tora, par les termes « *véhitkadichtem, vihyittem kédochim* » (« vous vous sanctifierez et vous serez saints »)

Cette Mitsva fut plus tard établie par *Shlomo* qui reçut l'approbation divine. En effet, lorsqu'il l'instaura, une voix céleste s'éleva et dit : « *Mon fils, ton cœur est sage, et Mon cœur s'en réjouit* »

De nos jours, c'est une mitsva de se laver les mains avant un repas composé de pain.

Pourquoi se laver les mains ?

En se lavant les mains avant de consommer du pain, on manifeste du **respect à Hachem**. On manifeste par là que manger ne nous ramène pas à un stade animal, le pain exigeant de multiples préparatifs. A la différence d'une nourriture animale, le pain n'est pas une nourriture brute. Aussi, **la table est comparée à l'autel divin** et, en se lavant les mains, on conserve quelque part la tradition des *cohanim*.

La table est comparée à un autel. Manger selon les règles de la *halakha* est donc considéré comme une offrande de sacrifices agréables à l'Éternel ; c'est pour cette raison que le comportement à table est entouré de tant de préparatifs et de précautions.

Manger sans *nétilat yadaïm* mène à la pauvreté. Les initiales de cette *bérahka* y font allusion : « *al nétilat yadaïm* » : les initiales sont « *ani* » = pauvre. Faire cette mitsva attentivement nous éloignera de la pauvreté.

Par ailleurs, les mains ont **dix doigts**, allusion aux dix paroles par lesquelles le monde a été créé.

Dans le judaïsme, l'hygiène tient une place importante, car elle conduit à la pureté qui amène la sainteté. Se laver les mains avant le repas constitue donc une marque de sainteté.

Dans le même ordre d'idées, nos sages rapportent que manger du pain sans *nétila* revient à consommer du pain impur.

Aussi, **Nétila signifie élever** : d'une part, il est bon d'élever les mains pour la *nétila*. D'autre part, par le biais de cette mitsva, les mains sont quelque part élevées en sainteté : elles passent du stade d'impureté à celui de pureté.



NETILAT YADAIM Ablution des mains avant le repas

QUI EST ASTREINT ?

Tous, hommes comme femmes sont astreints à cette mitsva. Il est bon d'éduquer les enfants à cela.

QUAND FAIRE LA NETILA ?

On procédera à l'ablution des mains avant la consommation de pain, (ou avant la consommation d'aliments mouillés tels que les olives ou les variantes)

On récitera **la nétila avec bérakha** seulement si on l'intention de **consommer plus de 56 grammes de pain**. Dans le cas contraire, on se lavera les mains, comme le veut l'usage, mais sans réciter de bérakha.

En revanche, on récitera la bérakha de hamotsi même sur une miette de pain.

Le birkat hamazon sera récité seulement si un kazaït (environ 30g) est consommé.

L'USTENSILE :

Le kéli est un objet qui a une fonction précise ; il s'agit ici d'un ustensile conçu pour recueillir de l'eau.

On ne peut faire nétila **qu'avec un kéli (argile, plastique, verre)**.

On se lavera les mains à l'aide **d'un ustensile (kéli)** comportant **des anses**. Ce récipient doit être **dépourvu de fentes et de trous**.

Le **bord supérieur de cet ustensile sera lisse**, et non ébréché.

L'ustensile doit être **stable** sur sa base (et contenir au moins un réviit (86 ml) quand il est posé). Par conséquent, un ustensile mou ou déformable ne pourra pas servir à cet usage.

Un verre jetable est autorisé à défaut de récipient plus rigide.

Un kéli avec bec verseur est valable (à condition qu'il contienne un réviit (86 ml) quand il est posé.)

La QUANTITE D'EAU :

Le kéli devra contenir au moins la quantité d'un réviit (86ml).

Lors de la nétila, il est bon de verser abondamment l'eau sur ses mains.

Rav Hisda dit : « Hachem nous enverra du bien à pleines poignées lorsqu'on se lavera les mains à pleines poignées »

Verser beaucoup d'eau pour purifier les mains amène donc la bénédiction divine.

L'EAU :

L'eau doit être claire, limpide et potable. Elle ne doit être mélangée à aucune boisson, et n'avoir servi à aucun usage. L'eau ne devra contenir aucun résidu (cailloux, particules, brindilles). L'eau sera froide (ou tiède) et incolore, ce qui exclut de l'eau savonneuse (on rincera le kéli si du savon se trouve dedans). L'eau de mer n'est pas potable. Au bord de la mer, on fera donc **tévilat yadaim** (on trempera 3 fois les mains dans la mer et on récitera la bérakha « *al tévilat yadaïm* »).

HATSITSA :

On veillera à ce qu'il n'y ait aucune séparation entre l'eau et les mains avant l'ablution.

Hatsitsa= ce qui constitue un obstacle entre l'eau et les mains



NETILAT YADAIM Ablution des mains avant le repas

Par conséquent, on se débarrassera de toute substance ayant pu adhérer aux mains. **Une substance collée** sur les mains d'une personne, ou quelque chose qui dérange constitue une hatsitsa et forme un obstacle à la nétila, même si cette substance recouvre une grande partie de la main. (Mains sales, colle...)

Une crème sur toute la surface de la main qui dépose un film constitue une hatsitsa (sur une petite partie, ça ne posera pas problème). On se lavera les mains et on ôtera cette crème avant la nétila.

On devra ôter tout **vernis à ongle** abimé (chabbat sans coton).

Aussi, les femmes ôteront leurs **bagues**.

Pansement sur la main : si le pansement restera en place tout au long du repas, on le laissera pour la nétila. Certains le recouvrent de film plastique et se lavent les mains de cette façon. En enlevant un pansement avant la nétila, on pensera à ôter toute trace de colle.

Taches d'encre : on enlèvera ce qui est en relief, ce qui reste n'est que de la décoloration de la peau et ne constitue donc pas une hatsitsa.

Ainsi, avant la nétila, les mains et ongles devront avoir un aspect propre.

DE QUELLE MANIERE SE LAVE-T-ON LES MAINS ?

On prend exemple sur les cohanim qui versaient de l'eau sur leurs mains et pieds.

On **remplira l'ustensile d'eau à ras bord en le tenant avec la main droite** (signe d'importance, de respect de cette mitsva). **On passera l'ustensile à la main gauche qui versera l'eau sur la main droite** (la droite symbolise la miséricorde qui a la préséance sur la gauche, synonyme de justice) **jusqu'au poignet**. On versera **ensuite l'eau sur la main gauche**. L'habitude est de procéder à cette opération à trois reprises.

Il est bon de tourner ses mains pendant la nétila afin que toutes les parties de la main soient mouillées.

APRES L'ABLUTION ?

On se **frottera les mains** puis on les écartera en **les tenant levées** à hauteur de la tête pour réciter la bénédiction.

La BENEDICTION :

Avant de s'essuyer les mains, on récitera la bénédiction :

« Tu es source de toute bénédiction, Eternel, notre D... roi de l'univers qui nous a sanctifié par ses commandements et nous a ordonné l'ablution des mains. »

On ne s'interrompra pas entre le lavage et le séchage, ne serait-ce par la parole. Si on a parlé avant la bérakha, il n'y a pas lieu de se relaver les mains.

L'ESSUYAGE DES MAINS :

On s'essuiera les mains afin qu'elles soient bien sèches.

Essuyer les mains revêt un caractère important car : « *manger du pain sans s'essuyer les mains revient à manger du pain impur.* ».

De plus, c'est un manque de respect pour le pain de le toucher avec des mains mouillées.



NETILAT YADAIM Ablution des mains avant le repas

Il est permis de se sécher les mains à l'aide d'un sèche main électrique, ou par la chaleur du soleil, mais on ne s'essuiera pas sur ses vêtements (cela amène l'oubli). On n'attendra pas que les mains se sèchent toutes seules.

« KOAH gAVRA » :

L'ablution des mains doit être effectuée par une force humaine. Cette force humaine est une condition indispensable à la nétilat yadaïm. On peut donc se faire laver les mains par une tierce personne (enfant, personne non juive..). Ceci exclut l'eau qui coule d'elle-même sur nos mains.

Si l'on ne dispose pas d'assez d'eau ?

On versera l'eau une seule fois sur chaque main.

UN REPAS DE GATEAU ?

Si on a l'intention de consommer plus de 230 g de gâteaux, on se lavera les mains avec bérakha et on récitera hamotsi sur ces gâteaux (pizza entière, gâteaux, croissants, viennoiseries).

Manger du pain pour passer l'amertume, ou un goût sucré :

On ne se lavera pas les mains, même si on consomme plus d'un kazaït car le pain est ici accessoire.

S'il est impossible de trouver de l'eau, peut-on manger du pain ?

On pourra dans ce cas consommer du pain sans se laver les mains, en ayant soin de recouvrir les mains d'une serviette ou en portant des gants

Que faire en l'absence d'un kéli ?

On pourra dans ce cas plonger les mains dans un mikvé ou dans un cours d'eau, et réciter la bérakha « al tévilat yadaïm »

On pourra se laver les mains sous un robinet en ouvrant et en fermant le robinet à trois reprises. On n'utilisera que de l'eau provenant d'une force humaine (koah gavra,) eau qui coule par l'action d'une personne.

On évitera de se laver les mains dans la salle de bains ; si on n'a pas le choix, on se lavera dans la salle de bains et on récitera la bérakha en dehors.